Mission d'information et d'évaluation sur la politique de tranquillité publique

Majorité Pour Saint-Nazaire

Le Conseil municipal de décembre 2024 a validé la mise en place d'une « Mission d'information et d'évaluation sur la politique de tranquillité publique et de prévention de la délinquance ». S'agissant de l'examen d'une politique publique de la Collectivité, il était normal de donner suite à cette demande du groupe d'Opposition, dans le respect du Code général des collectivités territoriales.

D'abord, les conditions courtoises et respectueuses dans lesquelles se sont tenus les échanges sont à saluer. Ces derniers auront permis d'évoquer l'ensemble des actions menées, de partager des indicateurs d'activités en lien avec l'action des services de la Ville, dès lors que les informations communiquées n'étaient pas couvertes par l'exigence de confidentialité, et de préciser les évolutions constatées depuis la mise en œuvre de cette politique. Par ailleurs, des rencontres avec des partenaires se sont déroulées afin que chacun puisse bien expliquer son rôle, le fonctionnement des instances de coopération et la façon dont tous les acteurs concernés travaillent ensemble au quotidien. Nous remercions toutes celles et ceux qui ont consacré du temps à cette Mission et contribué aux échanges ainsi qu'aux demandes d'explications.

Ensuite, les profondes divergences de vues qui existent entre la Majorité municipale et le groupe d'Opposition sur ce sujet sont à souligner. La Majorité a une position très claire. Elle a été exprimée et formalisée dès 2016, dans le cadre d'une délibération cadre présentée en Conseil municipal. Elle pose une vision équilibrée en matière de tranquillité publique associant toutes les actions historiquement menées, tout particulièrement grâce à l'immense tissu associatif nazairien qui contribue directement et indirectement à de nombreuses formes d'éducation et de prévention, avec la mise en place d'une police municipale et d'un dispositif de vidéo protection. Tout au long des travaux, le Groupe d'opposition a rappelé son hostilité de principe tant à la Police municipale qu'à la vidéo-protection.

Enfin, la Majorité a confirmé sa détermination en lien avec les attentes de la très grande majorité des Nazairiennes et des Nazairiens. Les questions de sécurité sont une de leurs grandes préoccupations, dans un contexte national qui suscite une exigence forte d'action de la part des élus qu'il serait dangereux de négliger. Notre engagement politique est donc une réponse responsable face au regrettable sous-effectif du Commissariat, notamment en matière de Police de proximité, et au durcissement des comportements dans l'espace public. Une Ville est garante de la qualité du cadre de vie, du respect du bien commun et de la tranquillité au quotidien.

Nous revendiquons d'apporter des réponses concrètes et pragmatiques à ces exigences, sans démagogie mais avec fermeté et lucidité. Les trafics de stupéfiants gangrènent nos villes, nos quartiers et nos campagnes. Ces trafics alimentent souvent les violences faites aux femmes et aux enfants. Tout cela abîme profondément la société. Nous sommes confrontés à un système mafieux que seule la mobilisation générale de l'Etat et des collectivités locales permettra de contrecarrer.

Oui, le coût de cette politique publique est important, mais les enjeux le sont tout autant. Oui, nous constatons des évolutions : des améliorations sur certains secteurs et des dégradations sur d'autres. Oui, nous pourrions renvoyer l'Etat à ses seules responsabilités en ces domaines, mais la situation financière du pays souligne jour après jour à quel point cette expression serait purement démagogique. Nous assumons donc de venir, aux côtés de l'Etat, compléter les actions utiles à la sécurité des Nazairiennes et des Nazairiens.

Nous maintenons pour autant nos exigences : les Ministres de l'Intérieur et garde des sceaux successifs sont régulièrement interpellés afin que Saint-Nazaire soit mieux dotée en personnels de la Police Nationale et de Justice. Inlassablement, nous rappelons que Saint-Nazaire est un bassin d'emploi dans une situation exceptionnelle en raison de son dynamisme industriel, de sa place portuaire, au service de la souveraineté nationale. L'Etat doit considérer ses spécificités à leur juste niveau.

Les résultats de nos choix politiques sont à rappeler :

- Création et doublement des effectifs pour porter le nombre de postes à 23 agents de Police municipal
- Ajustement et extension des horaires de service en soirée et le dimanche
- Demande d'autorisation d'armer les agents de police municipale au Préfet
- Près de 100 caméras de vidéo-protection réparties sur la Ville
- Extension des locaux de la police municipale pour améliorer les conditions d'accueil des usagers et s'adapter au développement de l'effectif
- Renforcement des actions de médiation et de prévention en direction de tous les publics y compris les jeunes et les plus vulnérables

- Soutien à de nombreuses associations qui agissent en faveur de l'éducation et de la prévention ou en direction des personnes victimes
- 100% des actions de Lutte contre les violences faites aux femmes prévues au plan d'égalité, ont été réalisées dont la création d'un lieu pour les femmes et leurs enfants victimes de violences
- Développement d'actions pour limiter la récidive (travaux d'intérêt général par exemple)
- Soutien au transfert de la brigade cynophile de la Police nationale sur la Ville de Saint-Nazaire avec l'engagement de la compléter avec un chien spécialisé dans la recherche de produits stupéfiants
- Lutte contre les incivilités du quotidien avec des moyens dédiés, dont des caméras mobiles
- Dispositifs de participation avec les habitants « Les rendez-vous de la tranquillité publique » et le « Comité citoyens » notamment.

Toutes les communes sont confrontées à ces questions difficiles. Personne n'a de recette miracle pour endiguer ces phénomènes de violences et de délinquance. En revanche, une chose est sûre, comme pour toute politique publique il faut de la persévérance, de la constance, des moyens humains et financiers. Cela suppose de la volonté politique. Depuis 2016, nous inscrivons notre action dans cet état d'esprit, pour nous permettre de mieux vivre ensemble, et nous ne cèderons ni à la facilité ni à la démagogie.

Les 39 élu·es du groupe "Pour Saint-Nazaire"

Opposition Ensemble, solidaires et écologistes

A l'initiative de notre groupe politique Ensemble, Solidaires et Écologistes, une Mission d'Information et d'Evaluation des politiques municipales portant sur la tranquillité publique a été engagée sur ce premier semestre. Malgré l'absence de moyens dédiés, cette mission d'information a permis d´analyser l'organisation et les moyens des services municipaux : accueil (2 agent.e.s – 14 600 appels par an), ASVP (7 agent.e.s – budget 280 000 € /an), Médiation (6,5 agent.e.s – 200 000 €), Police Municipale (23 policiers – 1 million €) et le service de prévention de la délinquance (1,5 personne – 80 000 €) ; 85 caméras (1 578 000 €).

En outre, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la délinquance (CLSPD) et 3 cellules opérationnelles permettent des échanges entre les parties institutionnelles ou associatives en contact avec les faits de délinquance et de violences.

Mais il manque une évaluation sur la base d'indicateurs fiables et mis à jour régulièrement. Les annonces démagogiques, les réponses floues et l'absence de méthodologie rigoureuse laissent l'impression que la municipalité n'a pas pensé jusque-là de réelle évaluation de sa politique publique.

Si les chiffres montrent un relatif abaissement des cambriolages et incivilités dans Saint-Nazaire, deux secteurs restent préoccupants : le narcotrafic et ses conséquences dans la vie des habitant·e·s, et les violences faites aux femmes.

Information et implication devraient être favorisés, et les citoyens devraient être parties prenantes de cette politique publique, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les politiques communales de la tranquillité publique ont été largement modifiées lors de la suppression, à partir de 2003, par la droite et M. Sarkozy, de la Police de proximité appelée « d'îlotage ». Cette action a laissé un vide pour la sécurité de nos villes que la police municipale est obligée de combler, avec des moyens variables dans chaque municipalité.

Ce qui nous inquiète, c'est la volonté de la mairie d'**outrepasser ses compétences** pour prendre en charge des responsabilités régaliennes. La réflexion sur les compétences respectives des polices municipale, dont la principale responsabilité est la sécurité routière, et nationale, qui doit s'occuper de la criminalité, devrait être travaillée de façon plus précise, localement comme nationalement

Notre municipalité a fait le choix de travailler sur les conséquences de la délinquance plutôt que sur ses causes. Comment agir auprès de celles et ceux qui entrent dans des parcours de délinquance et comment empêcher qu'il y entrent ? Imaginer qu'armer une police municipale, faire appel à un centre de surveillance, voire à la reconnaissance faciale, résoudrait les questions de tranquillité et de bien-être général dans la ville est un leurre. En matière de trafic de drogue comme dans le cadre des violences faites aux femmes nous savons que ce qui importe c'est **l'éducation**. Si des moyens doivent être mis en œuvre à l'échelon local, c'est pour **la prévention**.

Les élu·es du Groupe Ensemble, solidaires et écologistes